

COMMUNE DE LA BAUME CORNILLANE
CONSEIL MUNICIPAL DU 17 NOVEMBRE 2025 À 20H00
PROCÈS VERBAL

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Dominique SYLVESTRE, Maire.

Date de la convocation : 10/11/2025
Nombre de Conseillers en exercice : 10

Étaient présents : Alexandre BLANC, Marie Thérèse CASTAING, André MOURIQUAND, Isabelle PRAL, Dominique SYLVESTRE, Brigitte THIVOLLE.

Absents excusés : Bruno CHARVE (pouvoir à Brigitte THIVOLLE), Frédéric LECLERCQ (pouvoir à Dominique SYLVESTRE), Gaëlle LANCIEN (pouvoir à André MOURIQUAND), Thierry PION (pouvoir à Isabelle PRAL).

Secrétaire de séance : Marie-Thérèse CASTAING

Séance ouverte à 20h

1) Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 27 octobre 2025,

Vote : approuvé à l'unanimité

2) Demande de fonds de concours à Valence Romans AGGLO,

Une délibération est nécessaire pour demander une participation aux fonds de concours de Valence Romans Agglo pour les travaux suivant :

- travaux pour la rénovation de la cave de l'école,
- travaux de rénovation de la porte du temple, peinture et électricité, des subventions ont été demandées à hauteur de 80% en incluant la demande d'aide auprès du Département).

Plusieurs devis ont été réalisés.

Vote : approuvé à l'unanimité

3) Recrutement d'un agent technique par voie de mutation,

Des CV ont été reçus en mairie suite au départ d'un agent technique dans une autre collectivité à la rentrée 2025. Un nouvel agent qui était déjà en contrat CDD à la Baume et donnant entière satisfaction a postulé pour ce poste avec une prise de fonction en date du 1^{er} décembre 2025.

Vote : Approuvé à l'unanimité

4) Proposition de délibération et de convention avec Valence Romans AGGLO dans le cadre du plan intercommunal de sauvegarde (PICS)

Il s'agit d'une convention qui explique les conditions de mise à disposition des moyens humains et techniques entre les 54 communes en cas de crise majeure. Un référent sera nommé par commune pour le PICS : plan intercommunal de sauvegarde.

Vote : Approuvé à l'unanimité

5) **Questions et informations diverses :**

a) **URBANISME**

AVIS FAVORABLE :

PC Mickaël PEYRARD construction d'un bâtiment agricole, après passage en commission CODERST en Préfecture.

b) **MUTUELLE PARTICIPATION AU 1er JANVIER 2026**

Les communes ont l'obligation de participer à hauteur de 15€ brut minimum pour la mutuelle de leurs agents qui doit être « labellisée fonction publique ». Les agents doivent faire connaître leur décision avant le 1 janvier.

c) **TRAVAUX LA FAGOLIERE**

Les travaux avancent cette semaine avec la pose des sanitaires et les derniers travaux d'électricité. Le parement en pierre est prévu pour la semaine prochaine ainsi que la pompe à chaleur et les portes définitives.

d) **CONSEIL D'ÉCOLE**

55 élèves : 21 à Ourches et 34 à la Baume sur 2 classes (répartis en 22 élèves en CP, CE1, CE2 avec Nathalie CONSTANT et 12 avec Sébastien ARIAL). C'est la première année que les petites sections sont intégrées au RPI. De nombreuses animations sont prévues : cycles natation, création d'un film d'animation, cours d'escrime... Les deux classes ont été sélectionnées par l'Agglo sur le thème de la qualité de l'air pour les CM1 CM2 et de la faune et la flore pour les CP CE1 CE2.

d) **COMMISSION ACCESSIBILITE** pour le dossier d'urbanisme de régularisation de la Baraque Originelle : avis défavorable.

e) Les travaux de l'antenne relais ont débuté.

f) Les travaux pour le transfert de la logette ENEDIS sur la parcelle de la mairie vont avoir lieu dans le but d'installer des panneaux photovoltaïques sur la toiture de la mairie et de la salle des fêtes.

g) Le bulletin municipal : les articles sont attendus pour le 26 novembre 2025.

Fin de séance à 20h48

Le Maire,

La secrétaire de séance,



Dominique SYLVESTRE

Marie-Thérèse CASTAING